

Appel à articles

Revue des politiques
sociales et familiales

Articulation des temps sociaux : rien de nouveau ?

Coordination : Julie Landour (Université Paris Dauphine - IRISSO), **Sebastián Pizarro Erazo** (CNAM - LISE), **Valerya Viera Giraldo** (CNAM – LISE, CEET, CREAPT)

Les auteurs et autrices sont invité.es à soumettre un titre d'article, avec son résumé (200 mots env.) et ses mots-clés en indiquant si l'article proposé est un article scientifique ou un article de synthèse, d'étude ou de méthode, ainsi qu'une brève note biographique, pour le 25 mars 2022 à la rédactrice en chef de la revue (rpsf@cnafr.fr) et aux coordinateurs du numéro thématique : julie.landour@dauphine.psl.eu, sebastian.pizarro@gmail.com, valeryaviera@gmail.com.

Mots clés : Temps sociaux - Emploi - Familles - Territoires - Numérique - Articulation

La Revue des politiques sociales et familiales

Créée en 1985, la *Revue des politiques sociales et familiales* (*Recherches et Prévisions* de 1985 à 2009, puis *Politiques sociales et familiales* jusqu'en mars 2015) est une publication scientifique trimestrielle et pluridisciplinaire à comité de lecture. Elle publie des **travaux de recherches originaux** dans le champ des **politiques familiales et sociales** (dispositifs d'action publique, prestations, offres de services, acteurs et actrices de ces politiques, publics visés, etc.) ainsi que sur les évolutions touchant à **la famille, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, la pauvreté et le logement**. La revue accepte des articles de toute discipline en **sciences humaines et sociales**. Son caractère pluridisciplinaire oblige les auteurs et autrices à adopter un langage clair et à préciser ce qui ne relève pas du langage courant (présentation de dispositifs, de concepts théoriques, de méthodes d'enquêtes particulières, etc.).

La RPSF est construite en fonction de numéros ou dossiers thématiques, ou sous la forme d'une collection de contributions (numéros mixtes). Elle est composée de différentes parties, toutes soumises à expertise :

- les « **Articles scientifiques** » (60 000 signes espaces compris maximum). Il s'agit de contributions originales fondées sur un matériau empirique ;

- les articles de « **Synthèses et perspectives** » (30 000 signes) proposent des analyses problématisées de littérature grise ou de synthèses de recherche ;
- les articles d'« **Études** » (30 000 signes), plus courts que les articles scientifiques, présentent des premiers résultats d'enquêtes quantitatives (statistiques descriptives notamment) ou qualitatives (enquêtes exploratoires, études, recherches en cours) en les situant dans leur champ de recherche ;
- les articles de « **Méthodes** » (30 000 signes) discutent les outils de récolte de données dans le champ couvert par la RPSF (apports et limites de ces méthodes, discussion d'indicateurs, etc.) ;
- les « **Comptes-rendus** » sont des présentations d'ouvrages (8 000 signes) et de colloques (20 000 signes), problématisées en rapport avec les domaines d'intérêt de la revue. Les comptes-rendus ne peuvent être effectués par les auteurs des ouvrages ou les organisateurs des colloques recensés.

Présentation du numéro thématique

L'articulation des temps sociaux émerge comme problème social dans les années 1970-1980, avec la montée progressive de l'emploi féminin. À l'époque, la question qui se pose est celle de la « conciliation travail-famille » pour les femmes : en intégrant le marché du travail salarié, comment les femmes allaient-elles assumer conjointement leurs rôles de mère et de travailleuse ? Le « problème » est ainsi abordé comme féminin (Lapeyre, Le Feuvre, 2004). Ce postulat genré encourage les mouvements féministes et les chercheurs en sciences sociales à privilégier en France l'usage de la notion d'« articulation » (Barrère-Maurisson, 2003 ; Pailhé, Solaz, 2010). En outre, l'approche du problème par la « conciliation » tend à pacifier les tensions, participant ainsi à une vision linéaire et individuelle de la résolution des dits conflits entre les sphères professionnelle et familiale. L'usage du terme « articulation » permet de son côté de dépasser ces biais, tout en ouvrant les perspectives envers une approche plus large de l'organisation des sphères d'activité, qui inclut des temps sociaux pluriels (professionnels, familiaux, associatifs, civiques, ludiques, etc.) et dynamiques. C'est dans cette perspective que s'inscrit ce numéro.

Au-delà des débats terminologiques et en dépit de nombreux « dispositifs légaux » (Fusulier, Nicole-Drancourt, 2015) mis en place pour favoriser les carrières des femmes et des mères (développement des services collectifs, explosion de l'offre de modes d'accueil des jeunes enfants, extension des congés familiaux), les recherches pointent la persistance des inégalités entre les femmes et les hommes, qu'elles concernent la répartition sexuée du travail domestique et parental (Champagne, Pailhé, Solaz, 2015) ou encore les temporalités de travail, qui sont elles-mêmes liées à la position sociale et ont des conséquences dans la vie hors-emploi (Lesnard, 2009) ou sur la santé (Viera Giraldo, 2020). Dans cette lignée, la crise sanitaire a été un véritable révélateur des inégalités de genre, qui se sont renforcées dans le partage des activités domestiques et parentales (Collectif d'Analyse des Familles en Confinement, 2021) et dans l'occupation des espaces domestiques (*Revue des politiques sociales et familiales* n° 141, 2021). La persistance ou l'émergence de nouvelles inégalités

semble avant tout liées à des changements plus macrosociaux qu'à des dispositifs isolés. Ainsi, du côté du travail de reproduction, historiquement, ce sont avant tout les changements technologiques au sein du ménage (machine à laver, congélateurs et plats surgelés, micro-ondes, etc.) qui ont simplifié (Delaunay, 2003) et réduit le temps alloué aux tâches ménagères (Larochette, Sanchez-Gonzalez, 2015). De même, c'est par le biais du développement des services domestiques permettant aux femmes des classes supérieures de déléguer la production domestique vers une main d'œuvre féminine moins qualifiée que des inégalités entre les femmes se sont accentuées (Carbonnier, Morel, 2018). Du côté du temps consacré aux enfants, la plus forte implication des pères (et des mères) est due aux évolutions des normes de parentalité (Lee et al., 2014). Enfin, les inégalités temporelles en fonction de la position sociale se sont accentuées avec les évolutions relatives au temps de travail et au développement des horaires atypiques (Lesnard, 2006).

Face à ces inégalités qui persistent, comme le montrent les précédents numéros thématiques qui ont fait le point sur la question de l'articulation travail-famille (*Nouvelles Questions Féministes* n° 23, 2004 ; *Travail, genre et sociétés* n° 24, 2010 et *Travail, genre et sociétés* n° 46, 2021), n'y a-t-il rien de nouveau dans la question sociale de l'articulation des temps sociaux ? Comment ce fait social se transforme-t-il face à aux mutations structurelles qui traversent les sociétés contemporaines ?

Ce numéro propose ainsi de donner à voir, à partir de travaux récents et inédits, des évolutions des organisations des temps sociaux, en proposant de les approcher à travers des objets moins étudiés dans la littérature portant sur le sujet, et ce autour des trois axes suivants :

- **Axe 1 : Flexibilisation des temps professionnels et articulation des temps sociaux**
- **Axe 2 : Territoires et articulation des temps sociaux**
- **Axe 3 : Développement technologique et numérique et articulation des temps sociaux**

In fine, ce numéro contribuera à l'étude de l'espace social de l'articulation entre les différentes sphères de vie, en renouvelant l'analyse de ses inégalités, certes éminemment genrées, mais également sociales et territoriales.

Axe 1. Flexibilisation des temps professionnels et articulation des temps sociaux

Un premier axe propose d'interroger ce que la flexibilisation des temps professionnels fait à l'articulation des temps sociaux. Si des recherches ont rendu compte des effets socialement variables de la flexibilisation des temps professionnels sur la vie familiale au cours de ces dernières années (Lesnard, 2009), d'autres études ont saisi l'expérience de la flexibilisation du temps travail ainsi que les pratiques d'articulation des temps sociaux en fonction des métiers (Devetter, Messaoudi, 2013 ; Fusulier, Sanchez, Ballatore, 2013). Dans la lignée de ces travaux, cet axe cherche à questionner les répercussions de cette flexibilisation du temps de travail dans des dimensions plus larges, comme celle des secteurs d'activité. Dans quelle mesure les pratiques d'articulation des temps sociaux et des vécus selon les secteurs sont-ils

influencés par le caractère genrée de l'activité économique ? Comment les différences en matière de qualification et d'accès au télétravail participent-elles à la création ou l'accentuation d'inégalités entre les (ou intra) secteurs ? Enfin, cet axe souhaite également comprendre la place du développement des substituts à la production domestique (services domestiques, garde des enfants, activités parascolaires et périscolaires, plats préparés, etc.) et des solidarités familiales (Déchaux, 1994) dans ce contexte de flexibilisation. Comment les individus vont-ils s'en saisir ? Quels sont les effets du recours aux services à domicile sur la gestion des temps quotidiens ? En quoi la délégation des tâches domestiques et parentales vient-elle réduire ou, au contraire, renforcer les inégalités sociales (de genre, de classe, ethniques) ? Quelle est la place du réseau de parenté dans ce contexte de flexibilisation ? Quelles sont les services (de garde d'enfant, d'aidants, etc.) que les solidarités familiales seront amenées à produire ? En quoi le recours aux solidarités familiales s'inscrit-il dans des rapports sociaux inégalitaires ?

Axe 2. Territoires et articulation des temps sociaux

Un deuxième axe vise à approcher l'articulation des temps sociaux à partir de son inscription dans les territoires. Des recherches se sont déjà concentrées sur l'organisation des villes (horaires des services, des commerces, planification du transport) et leurs répercussions sur l'expérience temporelle des individus (Boulin, 2004), notamment des femmes (Haicault, 2003). Également, des enquêtes plus récentes permettent de saisir les enjeux temporels que supposent les caractéristiques de l'espace rural (Coquard, 2019 ; Amsellem-Mainguy, 2021) : rareté des services et des longues distances à parcourir entre le domicile et d'autres espaces sociaux (lieu de travail, loisirs, etc.). Dans la lignée de l'ensemble de ces travaux, cet axe se propose de comprendre ce que l'organisation des territoires fait à l'articulation des temps sociaux. Dans quelle mesure l'organisation temporelle et spatiale des différents espaces de vie et le degré de dotation en services (d'accueil des jeunes enfants, établissements scolaires et accueil de loisirs, administratifs, commerces, équipements municipaux, services de santé, etc.) se répercutent-ils sur l'aptitude à tenir ensemble des engagements sociaux divers ? En quoi ces différents aspects posent-ils des enjeux variables selon le genre, la classe sociale, l'ethnicité et l'âge ? Comment les systèmes de transports (trajets, conception des moyens de déplacement, etc.) viennent-ils, eux aussi, soulever des enjeux en termes d'articulation des temps sociaux ?

En parallèle, des travaux permettent également de saisir en quoi les politiques de rénovation urbaine peuvent avoir des effets sur la gestion des temps sociaux. C'est le cas, par exemple, des mesures de relogement en milieu populaire qui viennent mettre en cause les sociabilités résidentielles sur lesquelles s'appuient souvent les femmes pour faire garder leurs enfants (Faure, Gilbert, 2019). Dans la lignée de ces recherches, nous souhaitons comprendre ce que les politiques d'aménagement du territoire font aux pratiques d'articulation des temps sociaux ainsi que la manière dont cet enjeu, loin d'être statique, va s'inscrire dans des mobilités spatiales (au niveau local et national).

Axe 3. Développement technologique et numérique et articulation des temps sociaux

Un troisième axe propose enfin de saisir l'articulation des temps sociaux dans ses dimensions technologiques et numériques. Si des travaux ont permis d'interroger l'impact du développement de l'électroménager sur le travail domestique féminin (Schwartz Cowan, 1976 ; Delaunay, 2003) ainsi que sur la manière dont les technologies ménagères sont saisies et employées par les familles (Gras, Moricot, 1992 ; Perrot, 2009), la question des effets du bouleversement numérique de ces dix dernières années (Technologies de l'information et de la communication, plateformes, etc.) a été moins abordée (Wajcman, 2017). Par exemple, dans quelle mesure l'usage intensifié d'objets connectés comme des smartphones, qui pourraient faciliter l'organisation du quotidien en permettant de la rendre mobile, vient-il accentuer des attentes en termes de disponibilité permanente ou encore de charge mentale (Haicault, 1984) ? La question de la disponibilité liée aux objets connectés n'est pas « réservée » à l'articulation des temps sociaux, mais elle s'y pose peut-être de manière particulière.

Ainsi, cet axe propose de poursuivre les réflexions sur le rapport entre les familles et les technologies domestiques aussi bien que de développer le questionnement concernant les usages divers du numérique et leur effet sur l'articulation des temps sociaux. Dans quelle mesure les technologies ménagères récemment diffusées favorisent-elles la capacité à articuler des engagements pluriels ? Ou encore, en quoi leurs usages viennent-ils réduire ou, au contraire, renforcer les inégalités sociales en termes d'articulation des temps sociaux ? Quels sont les effets du développement du numérique, dont les smartphones et l'économie de plateformes notamment, sur la gestion des temps quotidiens ? En quoi leur rôle dans la redéfinition des frontières entre les différentes sphères de vie vient-il façonner les pratiques et les stratégies d'articulation des individus ? Le regard d'historiens ou encore des études quantitatives en sciences humaines seraient particulièrement intéressants pour explorer ces questions.

Les effets des mutations explorés dans chaque axe de cet appel peuvent s'aborder de manière concomitante. Par exemple, est-ce que la dématérialisation des services publics facilite l'articulation des temps sociaux dans les territoires ruraux ?

Ce numéro thématique de la RPSF est conçu dans une optique pluridisciplinaire (sociologie, science politique, économie, démographie, histoire, géographie, etc.) et pluriméthode. Les approches empiriques et théoriques ainsi que les propositions d'articles portant sur la France et d'autres pays, dans une perspective comparatiste ou non, sont les bienvenues. Ces dernières permettront de saisir les nuances dans l'articulation des temps sociaux en fonction des territoires nationaux. Ce numéro regroupera des articles scientifiques, des articles de synthèse, d'études et de méthodes et des comptes-rendus d'ouvrages et de colloques permettant d'éclairer ces questions sous différents angles.

Processus éditorial

Les auteurs et autrices envoient d'ici le **25 mars 2022** un résumé (200 mots env.) et ses mots-clés en indiquant la rubrique et l'axe pour lesquels l'article est proposé, ainsi qu'une brève note biographique. Si la proposition de résumé est acceptée, l'article est à envoyer pour le **15 octobre 2022** au plus tard pour être expertisé (double évaluation) et discuté en Comité de

rédaction. Il n'y a donc pas de garantie de publication de l'article avant validation par les experts scientifiques et acceptation de l'article en Comité de rédaction au premier semestre 2023.

Les consignes aux auteurs et autrices de la revue (en français et en anglais), à respecter pour tous les articles soumis, sont sur le site de la revue :

<https://www.caf.fr/presse-institutionnel/recherche-et-statistiques/publications/revue-des-politiques-sociales-et-familiales>

Calendrier

- **25 mars 2022** : date limite d'envoi des propositions de résumés
- **15 octobre 2022** : envoi des V0 des articles aux coordinatrices et coordinateur, suivis d'échanges avec les auteurs et autrices
- **10 décembre 2022** : soumission des articles à la rédactrice en chef et envoi en expertise
- **Février 2023** : Comité de rédaction
- **15 avril 2023** : soumission des V2
- **Juillet - Novembre 2023** : secrétariat de rédaction et maquetage
- **Décembre 2023** : Parution du numéro

Références bibliographiques mentionnées dans l'appel

- Amsellem-Mainguy Y., 2021, *Les filles du coin : Vivre et grandir en milieu rural*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Bachmann L., Golay D., Messant F., Modak M., Palazzo C., Rosende M., 2004, Famille-travail : une perspective radicale ? *Nouvelles Questions Féministes*, n° 3, p. 4-10.
- Blanchard S., Boni-Le Goff I., Delage P., Puech I., 2021, Introduction, *Travail, genre et sociétés*, n° 46, p. 27-31.
- Boulin J.-Y., 2004, L'émergence des politiques temporelles en Europe, in Istace E. (dir.), *Sphères privée et professionnelle. Vers une recomposition des rôles et des actions*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, p. 313-328.
- Carbonnier C., Morel N., 2018, *Le retour des domestiques*, Paris, Le Seuil.
- Coquard B., 2019, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, La Découverte.
- Collectif d'Analyse des Familles en Confinement., 2021, *Familles confinées. Le cours anormal des choses*, Paris, éditions du Croquant.
- Delaunay Q., 2003, *Société industrielle et travail domestique. L'électroménager en France (XIX^e-XX^e siècle)*, Condé-en-Normandie, L'Harmattan.

- Devetter F.-X., Messaoudi D., 2013, Les aides à domicile entre flexibilité et incomplétude du rapport salarial : conséquences sur le temps de travail et les conditions d'emploi, *La Revue de l'Ires*, n° 78, p. 51-76.
- Déchaux J.-H., 1994, Les échanges dans la parenté accentuent-ils les inégalités ?, *Sociétés contemporaines*, n° 17, p. 75-90.
- Faircloth C., Lee E.J., Macvarish J., Bristow J., 2014, *Parenting Culture Studies*, Londres, Palgrave Macmillan.
- Faure S., Gilbert P., 2019, Chapitre IV. Des parcours résidentiels sous contraintes. Les classes populaires des cités HLM face à la rénovation urbaine, in Faure S., Thin D. (dir.), *S'en sortir malgré tout : parcours en classes populaires*, Paris, La Dispute, p. 89-108.
- Fusulier B., Nicole-Drancourt C., 2015, Retour sur l'impossible conciliation Travail/Famille, *Revue Interventions économiques*, n° 53, p. 1-12.
- Fusulier B., Sanchez É., Ballatore M., 2013, Appartenance professionnelle et articulation travail/famille. Comparaison de deux groupes professionnels : les infirmières et les policiers. *Enfances, Familles, Générations*, n° 18, p. 94-119.
- Gras A., Moricot C. (dir.), 1992, *Technologies du quotidien. La complainte du progrès*, Paris, Éditions Autrement.
- Haicault M., 1984, La gestion ordinaire de la vie en deux, *Sociologie du travail*, n° 3, p. 268-277.
- Haicault M., 2003, Temps sociaux et temporalités urbaines dans la politique de la ville, *Revue Interventions économiques*, n° 31, p. 1-9.
- Larochette B., Sanchez-Gonzalez J., 2015, Cinquante ans de consommation alimentaire : une croissance modérée, mais de profonds changements, *Insee Première*, n° 1568, p. 1-4.
- Lesnard L., 2009, *La famille désarticulée*, Paris, Presses universitaires de France.
- Lesnard L., 2006, Flexibilité des horaires de travail et inégalités sociales, *Insee Références. Données sociales : La société française*, p. 371-378.
- Périver H., Silvera R., 2010, Maudite conciliation, *Travail, genre et sociétés*, n° 24, p. 25-27.
- Perrot M., 2009, *Faire ses courses*, France, Éditions Stock.
- Ramos E., Martin C., Bonvalet C., 2021, Introduction, *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 141, p. 5-10.
- Schwartz Cowan R., 1976, The « Industrial Revolution » in the Home: Household Technology and Social Change in the 20th Century, *Technology and Culture*, n° 1, p. 1-23.
- Viera Giraldo V., 2020, L'espace temporel du salariat : une lecture articulée et qualitative à partir de l'enquête « Parlons Travail », *Les Politiques Sociales*, n° 3-4, p. 9-29.
- Wajcman J., 2017, *Esclavos del tiempo. Vidas aceleradas en la era del capitalismo digital*, Barcelone, Paidós.